

Darmanin défend « les lieux de service public »



Gérald Darmanin a un plan pour remettre des agents du Trésor dans les territoires. Il prévoit la création de 400 « points de contacts » en milieu rural d'ici à la fin 2019. Sans nouvelles taxes...

Entretien

Vous voulez remettre des agents des finances publiques « sur le terrain ». Pourquoi ?

Parce qu'on ne peut plus continuer à supprimer des lieux de services publics. Il faut proposer des façons nouvelles, innovantes, d'être proches des habitants. Mes prédécesseurs ont fermé près de 1 200 trésoreries en dix ans. J'ai décidé, cette année à la demande du président de la République, de ne plus en fermer en milieu rural. J'en ai sauvé soixante-dix-neuf. Nous voulons remettre des services publics auprès des territoires ruraux et des quartiers difficiles.

Comment ?

La suppression de la taxe d'habitation et l'instauration du prélèvement à la source vont réduire considérablement les demandes à nos guichets. Rien que la taxe d'habitation, c'est 30 % de toutes les réclamations. On va aussi simplifier les actes des collectivités locales, en expérimentant dès l'année prochaine l'agence comptable pour alléger le contrôle de l'État sur leur comptabilité, et le compte financier unique qui fusionnera les comptes administratifs et de gestion. Nous voulons aussi mettre fin au paiement en espèces dans les centres des finances publiques.

On ne pourra plus payer en liquide ?

Si, mais plus dans nos centres : on pourra continuer à le faire dans d'autres réseaux de plus grande proximité. Je voudrais que La Poste et les buralistes, par exemple, qui vendent des timbres fiscaux, puissent prendre ces paiements s'ils répondent aux appels d'offres que nous lançons et s'ils satisfont aux conditions fixées par l'État. Gagner du temps sur les réclamations, les paiements en espèces et les services aux collectivités nous permettra d'en passer plus au service des usagers.

Sous quelles formes ?

Nous voulons augmenter de 30 % les points de contacts avec la population et les collectivités locales. C'est très important et c'est une révolution positive pour les territoires.

Des « points de contacts » ? C'est-à-dire ?

Il n'est pas question de rouvrir ou de construire des bâtiments, mais d'instaurer de nouvelles permanences. Notre objectif est d'en créer à peu près 400, sur l'ensemble du territoire. Au lieu de venir à Angers ou à Rennes, on pourra par exemple se rendre dans un village proche de chez soi et être reçu en mairie, en maison de services au public... voire dans des bus du Trésor public.

Des bus ?

Oui. Façon bibliobus, comme dans le village où j'ai passé une partie de ma jeunesse, dans le Nord. Nous pensons en lancer une quinzaine, répartis dans les territoires les plus ruraux, pour aller au contact des usagers aux moments les plus cruciaux, tels que la déclaration de revenus au printemps.

Vous allez recruter ?

Non. Nous allons réorganiser totalement la géographie des services publics en les déconcentrant. Nous voudrions réimplanter une partie de nos services de l'Île-de-France et des métropoles vers les territoires. Nous voulons un service public plus souple.

Comment ?

En étant à disposition grâce à des permanences décentralisées. Il y aura une distinction entre : l'accueil du public pour favoriser le contact et l'échange ; le traitement des dossiers, opéré les gens des services administratifs. Ce traitement pourra se faire par le développement du télétravail pour les agents des finances publiques.

Rendre l'État plus proche, c'est votre réponse aux Gilets jaunes ?

Cela fait un an que j'y travaille. Mais pourquoi met-on un gilet jaune ? Pour se signaler parce qu'on est accidenté de la vie, de la mondialisation, de la France dite périphérique. Les personnes qui manifestent se sont mises sur le bas-côté pour qu'on envoie la dépanneuse, pas pour qu'on passe en klaxonnant. Pour répondre à ces attentes parfois contradictoires, qui demandent moins d'impôts et plus de dépenses, nous devons être à l'écoute, offrir plus de proximité. Donc réformer courageusement.

Vous ne craignez pas que la mise en place du prélèvement à la source accentue la grogne ambiante ?

Nous sommes prêts. Cela va simplifier la vie des Français et améliorer leur trésorerie chaque mois. Il y aura certainement des difficultés techniques. Mais elles seront beaucoup moins nombreuses qu'avec l'impôt « à la papa » d'aujourd'hui. L'an dernier, nous avons eu 3 millions de réclamations. Sur ce total, 2,3 millions relevaient d'erreurs faites par les contribuables.

La taxe sur les poids lourds ne sera pas mise en place au mois de janvier. C'est un report ou un abandon ?

La décision n'est pas prise, mais je suis opposé à toute forme de nouvelle taxe. Que cela concerne les ménages ou les entreprises.

Recueilli par

Patrice MOYON et Stéphane VERNAY.